

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 70090 Numéro SIREN : 380 765 131 Nom ou dénomination : NOVARC
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2018 sous le numéro de dépôt A2018/007456

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROMANS SUR ISERE

A2018/007456

Dénomination : NOVARC
Adresse : 815 C Chemin du Razas ZI les Plaines 26780 MALATAVERNE
N° de gestion : 1994B70090
N° d'identification : 380765131
N° de dépôt : A2018/007456
Date du dépôt : 05/12/2018
Pièce : Acte du 18/12/2015 ACTE



757610

Lettre de désignation de représentant permanent membre du Conseil de surveillance

Je soussigné,

Monsieur **Bertrand Finet**, agissant en qualité de Directeur Exécutif Fonds Propre Mid & Large Cap, dans le cadre d'une délégation de pouvoirs de **Monsieur Nicolas Dufourcq** en date du 12 juin 2015, lui-même agissant en qualité de Président de la société Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée au capital de 20.000.000 euros, dont le siège social est situé 27-31, avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons-Alfort cedex et ayant pour numéro d'identification unique le numéro 433 975 224 R.C.S. Créteil (ci-après dénommée la « **Société** »),

Désigne par les présentes, en remplacement de Monsieur Nicolas Manardo, **Monsieur Alexis Guinard**, né le 22 juillet 1979, à Marseille (13), de nationalité française, demeurant 134 rue de la Pompe - 75116 Paris, comme représentant permanent à l'effet d'exercer le mandat de membre du Conseil de surveillance confié à notre Société au sein de la société Novarc, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est 815 C, Chemin du Razas – 26780 Malataverne et ayant pour numéro d'identification unique le numéro 380 765 131 R.C.S Romans (ci-après « **Novarc** »).

En cette qualité, Monsieur Alexis Guinard aura tous pouvoirs pour représenter notre Société à toute délibération du Conseil de surveillance de la société Novarc, exercer le mandat de représentation qui serait donné à notre Société par un autre membre du Conseil de surveillance, donner à tout autre membre du Conseil de surveillance mandat de représenter notre Société, prendre part à tout vote ou s'abstenir, faire toutes déclarations, accepter toutes fonctions, signer tout registre de présence et procès-verbal et généralement faire le nécessaire.

Ladite désignation sera valable pour la durée restante du mandat de membre du Conseil de surveillance de notre Société expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ou de son renouvellement, sauf révocation ou démission. Elle sera réputée confirmée lors de chaque renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de notre Société, sauf avis contraire notifié à la société Novarc avant la première réunion de Conseil de surveillance suivant ce renouvellement.

Fait à Paris, le 18 décembre 2015.



Bertrand Finet

*Lu et approuvé - Bon pour acceptation
des fonctions de représentant permanent*



Alexis Guinard¹

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Lu et approuvé - Bon pour acceptation des fonctions de représentant permanent »